

URBANISATION ET DEVELOPPEMENT REGIONAL RAPPORT DE SYNTHESE *

Amor Belhedi

Au cours de cette rencontre, de nombreux aspects ont été analysés par les différents intervenants à tel point qu'on eu, par moments, la sensation que c'était un fourre tout et que la discussion se faisait tout azimut. Il est vrai que le problème de l'urbanisation et du développement régional en particulier touche tous les niveaux, les champs et les aspects de la vie économique, sociale, culturelle et politique, que la question du développement est au centre de toutes les disciplines et concerne tous les spécialistes des sciences humaines et sociales et que le problème relève parfois du quotidien et ne peut nous laisser indifférents.

L'urbanisation a été analysée à travers ses formes, ses mécanismes, ses processus, ses rapports à l'Etat et à la société, à l'environnement, aux campagnes et au développement régional, voire le développement tout court.

En effet, l'analyse montre que le modèle vertical adopté et de plus en plus généralisé dans nos cités, va à l'encontre du respect de l'environnement et des habitudes de la population qui a besoin d'une certaine horizontalité. Ce modèle vertical répond aux besoins d'espaces et s'insère dans une optique technique beaucoup plus que socio-urbanistique mais les problèmes du modèle horizontal ne sont pas, pour autant, simples et il n'y a qu'à citer le niveau et la hausse continue des prix fonciers d'un côté et l'extension démesurée de nos villes. Si ce problème est possible dans les pays socialistes comme la Chine¹, où l'Etat maîtrise le problème foncier, il ne l'est pas du tout dans les pays d'économie de marché et encore moins dans nos pays qui ne maîtrisent ni le sol, ni les hommes .

La politique de l'habitat² se trouve au centre de l'urbanisation dans sa double dimension: l'habitat rural et l'habitat urbain. En effet, l'analyse des données montre un déséquilibre qualitatif ce qui a poussé les pouvoirs publics à apporter des assouplissements aux textes existants, encourager les logements sociaux et améliorer l'environnement. Bien que les outils et les programmes prévus pour le VIII^o Plan sont importants, on peut se demander dans quelle mesure on peut parler d'une nouvelle politique de l'habitat puisqu'il n'a pas de

* Ce rapport représente la synthèse du séminaire " Urbanisation et développement régional " organisé par le CERES en Novembre 1991. Il exprime beaucoup plus des impressions personnelles qu'un véritable résumé des différentes communications. J'ai essayé , dans la mesure du possible, d'être exhaustif sans entrer dans les menus détails des discussions qui ont été, dans la plus part des cas enregistrées. Que les intervenants qui ne se retrouvent pas ici veuillent bien m'excuser de cette négligence non voulue.

¹ - Voir la communication de M. Fakhfakh ci-dessus.

² - Cf la communication de N. Chiha.

changement de cap et on assiste simplement à un affinage des procédures et une continuation de la même politique.

L'habitat rural constitue un important volet de la politique générale de l'habitat et de l'urbanisation. Le projet des villages ruraux intégrés³ concerne plus d'une centaine de sites et répond aux besoins locaux sur des terrains de l'Etat en utilisant les matériaux locaux et en associant la population concernée. Ce projet constituerait une des bases solides du système urbain futur dans la mesure où ces villages vont constituer, dans un proche avenir, les unités de base du système urbain et de là il a une portée stratégique de taille, la localisation de ces villages ne doit pas être faite d'une manière hâtive, ni arbitraire. D'autre part, la limitation aux terrains de l'Etat ne guide-t-elle pas, dans une grande mesure, la localisation de ce réseau villageois ? Une meilleure distribution n'exige-t-elle pas de l'Etat de se doter des moyens de sa propre politique : constituer de véritables réserves foncières en fonction des choix de sites et non l'inverse !. Par ailleurs, la participation de la population doit être assurée au début du processus de la planification, c'est à dire au niveau de la conception et de la décision même et non seulement au niveau de l'exécution afin de garantir l'efficacité nécessaire au projet.

L'habitat urbain périphérique requiert aussi un programme approprié dans la mesure où on assiste à la prolifération de l'habitat spontané par suite des processus d'exclusion des couches défavorisées du marché foncier et immobilier. Là aussi, le problème se pose en termes d'exclusion-intégration et le VIII^e Plan prévoit d'intervenir sur de nombreux quartiers dans le cadre de la réhabilitation urbaine.

L'urbanisation est étudiée, aussi, en termes de structure verticale, d'armature et ses tendances à l'équilibre⁴. A ce titre, le Maroc a été un terrain d'étude intéressant, au cours de ce séminaire, dans la mesure où il a, désormais, plus d'urbains que de ruraux ce qui fait que les deux tiers du croît sont l'affaire des villes, d'où la question posée par M Laghouat si les urbains possèderaient une stratégie propre?. Ce cap franchi récemment par le Maroc, la Tunisie depuis 1975, fait que d'une part le comportement global va être irréversiblement affecté, de l'autre côté on assiste un peu à la généralisation de l'exode rural qui assure plus de la moitié de la croissance urbaine⁵ comme si le retard accusé par le Maroc va être comblé par un rythme plus soutenu !.

Cette armature urbaine est caractérisée par le poids des grandes et moyennes villes et la concordance entre les fortes densités urbaines et rurales⁶. Sur un autre plan, ces villes moyennes sont de plus en plus intérieures ce qui nous pousse à se demander s'il y a là une simple coïncidence ou un choix dans la mesure où il n'y a pas eu, au Maroc, de politiques de développement régional ?.

³ - Cf la communication de M Gdoura.

⁴ - Cf les communications de A Fadlollah et M Laghouat relatives à l'armature urbaine du Maroc et son évolution.

⁵ - En Tunisie, le croît naturel assure près des deux tiers de la croissance urbaine qui connaît un recul constant depuis la première décennie 1956-66 qui a enregistré les taux les plus élevés atteignant près de 5% l'an. Actuellement le taux est de 3% l'an..

⁶ - Schéma que H Attia trouve inapplicable à la Tunisie dans la mesure où dans le Nord-Ouest et plus particulièrement dans les Khmirs, il y a un vide urbain qui correspond à de très fortes densités rurales et se demande si le même schéma ne s'appliquerait à l'Algérie avec les Kabyles ?.

Pour tester cette stratégie, l'auteur a utilisé deux paramètres démographiques, mesurés dans les deux milieux (urbain et rural): le croît naturel et la taille des ménages. Il en découle une baisse de la valeur des divers paramètres en milieu urbain avec expansion des petites et moyennes villes en milieu rural donnant lieu au renforcement du système urbain, notamment le niveau local et provincial avec l'allègement du bipôle⁷ (Casablanca- Rabat), d'où la baisse de la place du littoral au profit des petites et moyennes villes et de l'intérieur. Cette évolution spontanée, selon l'auteur, provient de la forte saturation des grands centres, il y a ainsi **un réajustement du système spatial** face aux pressions exercées et le renforcement des villes moyennes n'est que la résultante de la forte concentration dans les grands pôles du littoral. Bien que spontanée, cette évolution trace les jalons d'un meilleur équilibre du système urbain marocain, ce qui n'est pas le cas de la Tunisie dont les villes moyennes sont loin d'exprimer un tel dynamisme.

L'analyse de nombreux cas, que ce soit au niveau des quartiers périphériques de nombreuses villes⁸, des centres de la couronne de la capitale⁹ ou des villes de l'intérieur comme Gafsa¹⁰, montre que l'urbanisation passe toujours par un processus double, ambivalent, dialectique et paradoxal : **le processus de l'intégration-exclusion**. Ce double processus se situe à plusieurs niveaux et touche plusieurs sphères, très souvent **on est intégré en même temps qu'on est exclu**. L'intégration économique des migrants de Jebel Lahmar ou des habitants d'un ancien gourbiville de Mateur, des nouveaux migrants de quartiers Es-Sourour et Ec-Chabab à Gafsa n'est-elle pas le pendant de leur exclusion socio-culturelle qui fait qu'on a affaire à une subculture, une culture de la pauvreté¹¹. Le critère de la propriété utilisé pour distinguer deux catégories sociales différentes sinon antinomiques ; reflète, en fait, le statut socio-économique.

A un autre niveau, l'étude d'un ancien gourbiville rasé¹² à Mateur, nous a montré qu'il y a amélioration du statut de la seconde génération des migrants mais on assiste à une détérioration au niveau de la troisième génération et on peut se demander si cette détérioration est due aux conditions de l'habitat et à l'exclusion socio-culturelle : un axe à creuser davantage.

Sur un autre plan, l'analyse des relations entre les paysans-pêcheurs de Ras Jebel d'un côté , les baigneurs et les résidences secondaires tunisois notamment de l'autre montre la présence de rapports conflictuels, ambivalents et où à l'intégration économique des uns (vente de terrains, commerce, spéculation...) correspond une exclusion psycho-sociale, voire culturelle donnant lieu à **des processus d'intrusion-exclusion**. L'étranger est un intrus, il est venu concurrencer les locaux au niveau du sol, de la mer, du calme... Cette n'est, en fait que le pendant d'une intégration plus forte à l'économie marchande et à l'aire de ressort de la capitale.

⁷ - Les grandes villes n'attirent plus que 30 % des flux migratoires contre 64 % en 1964. Cf la communication de M Laghouat.

⁸ - Cf Les interventions de B B'Chir et B Maaloul.

⁹ - Voir le travail de Kh Zamiti relatif à Ras Jebel.

¹⁰ - Cf la communication de A Tagina relative à Gafsa , notamment les deux quartiers: Es-Sourour et Ec-Chabab.

¹¹ - Cf B. B'Chir.

¹² - Une bonne partie des habitants de ce gourbiville ont été relogés dans les cités de recasement. Cf à ce propos une étude plus récente de H Tayachi sur les cités de recasement à Mateur .

On retrouve un processus analogue dans les quartiers périphériques de Gafsa et **on peut se demander s'il peut y avoir d'intégration sans exclusion**. On est intégré économiquement mais on se trouve exclu socialement et au niveau culturel, on est intégré au niveau technico-urbanistique mais on se trouve exclu sur le plan culturel... Ce processus d'intégration-exclusion se pose par rapport à l'Etat, à la société et aux groupes sociaux et aux rapports de force qu'ils entretiennent: domination, aliénation, altération, acculturation, rejet et adoption, assimilation et exclusion

Les processus de métropolisation expliquent d'un autre côté la présence d'espaces-tampons où on a la sensation du vide et de la stagnation, c'est le cas du gouvernorat de Zaghouan¹³. Ces enclaves ne sont-elles pas, dans une certaine mesure, le résultat de ces processus de métropolisation. L'espace limitrophe perd son autonomie et devient régi par une logique externe et lointaine: celle de la capitale. Au delà d'une certaine distance, **la concentration crée le vide tout autour**: c'est le cas du Zaghouanais ou du Mateurois. Il est vrai que les conditions climatiques et d'occupation coloniale expliquent la monoculture céréalière et la faible densité humaine mais la proximité de la capitale a encore entretenu le phénomène.

La ville est aussi un espace social, objet et sujet à **des processus de différenciation socio-spatiale** et les analyses de quelques cas nous ont révélé à quel point cette différenciation détermine l'intégration ou l'exclusion socio-spatiale¹⁴. Cet espace social, représente aussi **un enjeu pour les différentes forces en présence** en vue d'un contrôle plus serré de l'espace et par là, de la société toute entière d'autant plus que l'espace urbain regroupe une proportion de plus en plus élevée de la population et son contrôle devient au centre des différentes stratégies.

Cet espace social constitue, à la fois, un ordre et une (des) stratégie(s) et l'analyse des émeutes de Mai 1991 à Alger montre que **le pouvoir passe par le contrôle de la ville**¹⁵ et l'analyse des émeutes organisées par le Front Islamique du Salut -FIS, du mouvement des foules, de l'atmosphère insurrectionnelle et de la stratégie spatiale et médiatique suivie montre que la ville constitue à la fois un ordre, une stratégie et un contre-pouvoir.

Les travaux sur l'urbanisation et le développement régional n'ont pas ignoré le volet technique : le problème des outils d'analyse. Il est indéniable qu'on ne peut saisir convenablement la réalité que moyennant des approches de plus en plus élaborées, solides et éprouvées. De là, la discussion sur les méthodes et les outils n'est ni superflue, ni un luxe, ni le terre à terre comme le pensent certains. En effet, parler de l'urbanisation ou du développement régional, c'est bien et on peut spéculer et cogiter la dessus tant qu'on veut mais faut-il rappeler qu'on doit se donner les moyens de notre cogito: la méthode. Qu'est ce qu'on entend par urbanisation ou par développement régional ?. Comment peut-on les mesurer ?. Voilà deux questions au centre des préoccupations dont personne ne peut évacuer. Les choses peuvent paraître triviales qu'on évite souvent de se poser de telles interrogations. En réalité, il n'en est rien et **ce sont probablement les concepts les plus utilisés qui posent problème** : la polysémie le veut !.

¹³ - Cf la communication de O. K. Dammak.

¹⁴ - Voir les communications de Mme B. B'Chir, B. Maaloul, M.A. Tagina.

¹⁵ - Cf la communication de Haj Ali ville et violence.

Au cours de ce séminaire, il a été question de quatre aspects méthodologiques: comment représenter graphiquement les densités¹⁶ (rurales et urbaines) de population ?. Comment étudier les rythmes de la croissance¹⁷ urbaine ?. Comment analyser le degré de développement régional et mesurer la polarisation¹⁸ ?. Voilà un certain nombre d'interrogations qu'on ne peut éviter dans la mesure où les résultats ne sont pas indépendants du type de données et des méthodes utilisées : **l'output est fonction de l'input !**.

L'environnement a été aussi au centre des préoccupations de divers intervenants que ce soit en termes d'urbanisation¹⁹ ou de développement régional²⁰. En effet, l'extension démesurée de l'urbanisation fait perdre à la Tunisie près de 4000 ha au détriment des meilleures terres du pays en plus des 19000 ha qui sont perdus sous l'effet de l'érosion ou des inondations²¹... Ce gâchis est double dans la mesure où ces terres ont souvent bénéficiés d'importants investissements publics s'élevant en moyenne à 5000 D/ha et on voit une ville comme la capitale s'approvisionner de plus en plus loin !.

Les choix faits pour assurer le développement de certaines régions ont eu parfois des effets négatifs sur l'environnement : c'est le cas du tourisme à Jerba et de l'industrie chimique à Sfax-Gabès . La pollution et la dégradation des plages, voire leur disparition pure et simple en est la preuve irréfutable.

La migration a été, aussi, au centre de l'articulation urbanisation- développement régional et il s'avère que l'espace migratoire tunisien n'est que le décalque de l'espace migratoire tunisien et on constate qu'à la suite de la polarisation des centres littoraux comme Gabès, Sousse-Monastir, il y a une reprise de la capitale et recul de ces centres du littoral²², expression probablement, de l'essoufflement de la politique des années 1970. Ces modifications sont le résultat de la politique de l'Etat en matière administrative, de tourisme et de délocalisation industrielle.

La migration internationale²³ explique , à son tour, la mise en place d'une économie extravertie, artificielle et basée sur la consommation dans certaines régions comme le Sud-Est ou villes comme Msaken, Mareth ou Tataouine ... Cette migration explique l'extension urbaine de plusieurs centres et la création de nouveaux quartiers mais aussi la forte mobilité socio-professionnelle et spatiale des migrants qui, de retour, élisent terrain d'habitat ou d'activité les centres du littoral, en particulier la capitale²⁴. Cette migration internationale, par le biais des transferts²⁵ et de la consommation amorce une dynamique régionale dont les effets ne sont pas à démontrer.

¹⁶ - Cf la communication de M. Dhieb.

¹⁷ - Cf l'intervention de Mme E Ben Jaafar.

¹⁸ - Voir A Belhedi : urbanisation, polarisation et développement régional.

¹⁹ - Cf M Mnif.

²⁰ - Cf M Yammoun.

²¹ - Cf la communication de M Mnif.

²² - Voir la communication de M Trabelsi.

²³ - Cf les interventions de Kh. Taamallah et A. Bouraoui.

²⁴ - D'après une étude de l'Office de l'Emploi et des Travailleurs Tunisiens à l'étranger, une bonne partie des émigrés montent des projets et/ou accèdent à la propriété d'un logement dans les centres littoraux .

²⁵- Certaines études montrent que le transfert indirect est de 80% du transfert direct mais ce rapport est sujet à de fortes modifications en fonction de la valeur de la monnaie et de la limitation de la sortie de devises ...

Le développement régional est **cette dynamique créée dans une région en vue d'assurer des bases solides et permanentes** de progrès, maîtriser la nature et l'espace et améliorer la qualité de la vie. Il englobe la multiplication et la diversification des activités, les progrès techniques et leur maîtrise pour toucher la vie socio-culturelle. Il est lié aux processus de structuration de l'espace régional par un système urbain hiérarchisé qui polarise la région à travers tout un système de centres-relais et de villes-encadrantes. **La polarisation est inéluctable**²⁶, elle se fait au profit d'une ville régionale à travers une série de villes dont les villes moyennes qui détiennent un rôle de premier ordre. Il s'avère qu'il ne peut y avoir de développement régional sans structuration urbaine qui assure la polarisation généralisée mais hiérarchisée de l'espace. D'un autre côté, on se rend compte que **la polarisation commence avec la consommation**, elle devient possible avec les progrès des moyens de communication qui font de l'échelle régionale une dimension de plus en plus banalisée.

Le développement régional est passé, en Tunisie, par des péripéties que certaines interventions n'ont pas manqué de signaler²⁷. La planification, dictée par la conjoncture de la fin des années 1950, a opté pour la réduction des écarts régionaux à travers la création de "pôles" et la diffusion des services collectifs mais aussi par un effort d'étude et de reconnaissance, la création de commissions régionales de Plans. Avec les années 1970, la libération a assoupli la planification et l'échelon national a été privilégié jusqu'à ce que le clivage a atteint des seuils devenus insupportables, tant au niveau social que pour l'économie nationale même. C'est pourquoi, le VI^o Plan a posé le problème régional, a mis en place les structures comme le Commissariat Général au Développement Régional (CGDR) et les programmes régionaux, le VII^o Plan continue sur la lancée et a essayé de pondérer la répartition régionale des investissements au profit des zones défavorisées et le VIII^o Plan a tenté de régionaliser le Plan. Toutefois, l'effort, bien que important, reste très limité face aux forces d'inertie qui proviennent **des processus d'accumulation spatiales** qui sont forcément divergents dans une économie de marché.

Le développement régional ne doit pas faire oublier les perspectives²⁸ de l'action régionale et le cadre spatial dans lequel elle se place. En effet, la région n'est qu'**un échelon intermédiaire** entre le local et le national, voire le supranational et il est évident qu'à chaque modification du cadre spatial, il s'en suit un remodelage spatial et une modification des termes dans lesquels se pose la question régionale. D'autre part, **il faudrait éviter de mystifier la région, en tant que entité immuable, la région est une vie, c'est donc un pouvoir et un devenir en continuel changement, elle est même à créer si elle n'existe pas encore**. Ne trouve-t-on pas ici le concept de **région-programme** ou de **région-plan**, notion centrale dans la planification spatiale et l'aménagement du territoire. Cette région opérationnelle n'est-elle pas cette portion d'espace où les problèmes sont tellement interdépendants qu'ils nécessitent une démarche, une solution globale qui englobe toute la région et la dépasse même vers d'autres espaces !.

Sur un autre plan, **il ne faut pas perdre de vue la perspective historique** dans l'analyse du développement régional. Les zones, intérieures (l'Ouest et le Sud), actuellement défavorisées, ont été à certains moments au centre du fonctionnement spatial notamment à l'époque kairouanaise; l'unification du Maghreb constitue une perspective alléchante pour la

²⁶- Cf la communication de A Belhedi.

²⁷ - Voir la communication de Bouanene.

²⁸- Voir la communication de H. Attia.

Tunisie profonde pour devenir "un littoral maghrébin" selon les termes de H. Attia susceptible de concurrencer le littoral méditerranéen.

L'analyse de certains cas comme le Nord-Est algérien²⁹, la Libye³⁰ ou le gouvernorat du Kef³¹ montre que **l'action régionale conduit souvent à des inégalités intra-régionales** dans la mesure où on ne peut assurer un nivellement total et on ne peut éviter la concentration des investissements à certains lieux beaucoup plus que d'autres. Le développement ne procède-t-il pas d'une logique inégalitaire ? **Le développement régional ne transforme-t-il pas l'inégalité inter-régionale en une inégalité intra-régionale ?** La migration inter-régionale, résultat de l'inégal développement, **ne transforme-t-elle pas l'inégalité inter-régionale en une inégalité socio-professionnelle intra-urbaine**³² ?.

On peut se poser la question dans quelle mesure peut-on parler de développement régional lorsque le développement national est en question ? Le problème ne se limite-t-il pas à réduire les écarts entre les différents espaces d'un pays beaucoup plus que d'un véritable développement régional ? **Peut-on parler de régions développées dans un pays sous-développé** si ce n'est des régions plus avancées que d'autres dans le processus du développement ?.

Dans quelle mesure il pourrait y avoir de région ou de véritable développement régional quand l'essentiel des pouvoirs est accaparé par le niveau national ? On oublie souvent que la région est une vie et **une vie se définit par un pouvoir !**. Peut-on avoir un développement régional sans la région à moins qu'on se limite à des indicateurs quantitatifs et on se réfère à une assise spatiale sans relation avec le contenu.

Sur un autre plan, on se rend compte que même lorsqu'on ne s'intéresse qu'à un seul aspect du développement régional comme l'habitat rural³³, les projets agricoles³⁴ ou la recherche agricole³⁵, on finit par poser le problème dans sa globalité et la solution passe par une démarche globale qui prendrait en compte tous les aspects de la vie régionale. **On entre par la fenêtre pour sortir par la porte !**

En effet, on relève des goulots d'étranglement dans la mesure où **le problème de développement est souvent pensé en termes sectoriels et techniques et verticaux**. C'est pourquoi, on essaie de développer une nouvelle approche-développement: une approche ascendante³⁶ associant, dès le début, le paysan pour réduire les obstacles³⁷.

²⁹ - Voir la communication de S. Charrad : Développement régional et inégalités spatiales: cas du Nord- Est algérien..

³⁰ - Cf l'intervention de B Azzabi.

³¹- Cf A. M'timet : les projets de développement agricole et intégration eu milieu rural : cas du gouvernorat du Kef.

³² - Ce n'est pas un hasard si la capitale renferme le contingent le plus élevé de chômeurs et d'habitat spontané même si en valeur relative d'autres zones enregistrent des taux plus élevés. Cf les travaux de l'INS.

³³ - Cf M Gdoura.

³⁴ - Cf A. M'timet.

³⁵ - Cf Mme R. Khaldi : Développement agricole régional : enquête méthodologique et théorique pour l'étude de la diversité des exploitations agricoles.

³⁶ - Cf Mme R. Khaldi.

³⁷ - Le rendement agricole ne va pas de pair avec les engrais ou les semences sélectionnées utilisés, on ne peut pas considérer la vulgarisation comme un produit banal au même titre que les engrais. Cf Mme R Khaldi.

L'examen des aménagements des oasis³⁸ montre aussi qu'à une stratégie étatique répond une logique paysanne qui va, parfois, à l'encontre des objectifs du projet. Ainsi, la fixation de nomades éleveurs sur un sol fragile a fixé l'élevage ce qui a contribué à un surpâturage et une dégradation du sol et une avancée des dunes de sable !. D'un autre côté, la baisse de la nappe et l'épuisement des sources a conduit à la multiplication de forages privés anarchiques!.

L'analyse des diverses communications montre (directement ou non) la centralité de deux concepts : **l'intégration/exclusion** et **la centralité**, ces deux processus ont été au centre des débats et des différentes interventions. D'autre part, il faudrait déterminer l'élément moteur, **le point d'articulation entre l'urbanisation et le développement régional**³⁹.

La dualité algérienne qui est apparue tout au long des différentes analyses (ville, région...) entre plaine-montagne, zone favorisée-défavorisée et FIS-FLN est à creuser davantage dans la mesure où ce ne sont pas les espaces les moins pourvus qui représentent aujourd'hui le contre-pouvoir ?. Est-ce une simple coïncidence !. En Tunisie aussi, ce ne sont pas les espaces, ni les couches les plus défavorisés qui sont les plus intégristes ?.

Le phénomène de l'urbanisation et du développement régional est assez complexe pour être appréhendé par une seule approche, **l'inter-disciplinarité est devenue une nécessité** et non plus un luxe et ce malgré les illusions spécifiques de chacune de différentes sciences sociales⁴⁰. Chaque discipline se fait le centre des Sciences niant aux autres le droit de cité du moins pour certaines questions considérées comme un fief inaliénable. Toutes ces disciplines ont pour objet l'homme et la société (même indirectement) et c'est un peu étonnant qu'on continue à raisonner discipline, la sémiologie en assurant la retrouvaille de l'homme avec lui même n'explique-t-elle pas ce retour et évite le conflit⁴¹. Il faudrait donc jeter le pont entre les disciplines⁴² pour éclairer la réalité qui n'est, en fait, que ce qu'on peut percevoir d'elle selon une paradigmatique préalablement définie⁴³.

L'objectif n'est que **l'objet observé** qui dès qu'il est perçu, il se trouve affecté d'information et donc **déformé en même temps qu'il est informé**⁴⁴ et de là se pose le problème de l'objectivité !. C'est probablement pour cette raison qu'on se limite plus à la multidisciplinarité mais on cherche de plus en plus **l'inter-disciplinarité**, c'est à dire ces zones d'ombre que personne n'étudie sous prétexte qu'il risque d'entamer sur d'autres disciplines !. Dans cette optique, certains se félicitent de voir des sociologues parler de développement régional⁴⁵ mais ne trouve-t-on pas ici l'amorce de cette multidisciplinarité⁴⁶ ?.

³⁸ - Cf A Kaceh : Aménagement des oasis tunisiennes entre la stratégie de l'Etat et la logique paysanne.

³⁹ - Idée de N Abdi.

⁴⁰ - Chacune des sciences sociales est à la recherche d'une illusion (idée de L. Hammas).

⁴¹ - Idée de Th. Saad.

⁴² - Idée de Kh. Zamiti.

⁴³ - Idée de A. Belhedi.

⁴⁴ - Idée de Haj Ali.

⁴⁵ - Idée de S Charrad.

⁴⁶ - M Laghouat pense qu'il s'agit là d'un débat très classique et pose de faux problèmes. Il y a des problèmes qui sont abordés par des méthodes différentes et l'essentiel est de connaître la réalité.

La discussion a porté sur les outils d'analyse et leur pertinence et il s'avère qu'on ne peut réfléchir, ni analyser sans fixer et réfléchir sur les instruments et les concepts, faute de quoi on tomberait dans la démagogie et l'anti-science. Les résultats sont le produit de la méthode utilisée pour collecter, analyser et lire les données et c'est ce qui explique la possibilité de lectures différentes⁴⁷.

Le séminaire a montré **la nécessité de mener des études comparatives** pour pouvoir tirer les leçons des diverses expériences maghrébines et on se rend compte que des actions sont en cours dans certains pays comme la Tunisie alors qu'une expérience similaire a été pilotée dans d'autres pays comme le Maroc avec un intervalle de plus de 10 ans et probablement l'inverse est vraie !.

On se rend aussi compte qu' on ne peut pas souvent comparer les divers résultats faute d'études et de recherches analogues dans d'autres pays et **il faudrait canaliser les recherches dans un sens assurant cette comparabilité à travers les pays maghrébins au moins**. Cette réalité maghrébine est l'affaire, des intellectuels ou ce qu'on peut appeler l'intelligentsia⁴⁸ : celle de construire ce Maghreb. Pour cela il faudra, d'abord et dans une première étape, faire le parallèle. Ce rapprochement permettrait d'unifier les méthodes et les pratiques.

Ainsi, il faudrait constituer des équipes pluridisciplinaires relevant des divers pays et fixer des axes de recherches pour une période de une à trois ans pour pouvoir arriver à des résultats tangibles.

Tous les pays vivent un problème de littoralisation et de concentration littorale et on se demande s'il faudrait descendre vers le Sahara⁴⁹, là où toutes les conditions sont difficiles et laisser la frange littorale où tout semble la privilégier ?. Là, la construction maghrébine ne permettrait-elle pas d'opérer un glissement vers le Sud et l'intérieur ?. Les zones, actuellement frontalières ne deviendraient-elles pas des espaces centraux assurant l'articulation de l'ensemble ?.

On peut penser que le problème de l'environnement n'est qu'une mode, voire un luxe pour les pays comme les nôtres et d'autres problèmes sont plus urgents. Mais nos ressources sont loin d'être suffisantes et/ou renouvelables et il incombe dès maintenant de les préserver et sauvegarder un cadre de vie acceptable. L'environnement constitue une nécessité⁵⁰ et les spécialistes du développement ne perçoivent pas suffisamment la gravité des problèmes d'avenir qui se posent à nos pays et à l'humanité toute entière.

L'analyse de la réalité du terrain dans le cas de Rjim Maatoug, montre qu'on est loin de connaître convenablement la réalité⁵¹ et les décideurs comme les chercheurs ont besoin d'éclairages plus précis, nécessaires à la décision et l'action de développement. D'où **la nécessité de coller davantage à la réalité**. Dans ce cadre, **la nécessité de séjours sur le terrain** pour mener à bien les recherches nécessaires à l'échelle du pays et même à l'échelle du Maghreb dans le cadre d'**une équipe maghrébine pluridisciplinaire**, car ce qui nous

⁴⁷ - Idée de M. Dhieb.

⁴⁸- Idée de M. Laghouat.

⁴⁹ - Idée de S. Charrad.

⁵⁰ - Intervention de M. Mnif.

⁵¹ - Intervention du Colonel, responsable de l'Office de Mise en Valeur de Rjim Maatoug.

manquent le plus c'est le travail de terrain, les moyens correspondants et les structures d'encadrement. Toutefois, ce genre de projets affronte les problèmes de déplacements et de structures encadrantes et il faudrait commencer par étapes . Le Sahara et le littoral ont attiré l'attention des participants, le premier représente la grande partie des territoires maghrébins alors que le second concentre l'essentiel de la population et des activités.

La privatisation, de plus en plus en vogue dans nos pays, pose le problème du rapport Etat-privé qui peut constituer un axe fécond de recherche tandis que l'autosuffisance alimentaire et l'exploitation des ressources hydrauliques représente un autre champ stratégique pour le Maghreb.

Il faut signaler cependant que le thème étudié lors de ce séminaire est très complexe et est loin d'être épuisé, la discussion a montré que beaucoup d'éléments restent dans l'ombre et de nombreux problèmes sont encore en suspens ce qui nous pousse à poser la question s'il faudrait maintenant affiner l'analyse et nous limiter à certains aspects plus limités ou continuer encore à travailler sur un thème-fleuve comme celui de l'urbanisation et du développement régional.

Serait-il intéressant de nous limiter dès maintenant à un aspect très restrictif pour une période de deux à trois ans pour nous rendre compte, à la fin, que le problème du Sahara est hors Sahara, que le problème des zones intérieures réside dans la concentration excessive dans le littoral et qu'on ne peut étudier et expliquer l'un sans l'autre. La tenue d'un second séminaire en Janvier 1992 nous offre une occasion de deux mois de réflexion, ce qui va nous permettre de mieux réfléchir sur le thème et le champ à choisir pour les années à venir.

Tunis, Novembre 1991
CERES
Hôtel Mechtel